

L'INTÉRIM EN 2012 :

fort repli du travail temporaire

Avec 525 100 intérimaires en équivalent-emplois à temps plein en 2012, le volume de travail temporaire a reculé de 8,9 % par rapport à 2011, année de croissance soutenue (+9,3 %).

L'intérim s'est particulièrement replié dans le secteur de l'industrie (-12,1 % après +13,9 %) et dans une moindre mesure dans le tertiaire (-7,0 % après +3,9 %) et la construction (-5,0 % après +9,1 %).

Comme entre 2007 et 2009, les ouvriers non qualifiés et les plus jeunes ont été les catégories d'intérimaires les plus affectées par la baisse.

En 2012, 1,9 million de personnes ont signé 16 millions de contrats de mission. La durée moyenne des missions a diminué de moins d'une demi-journée, pour s'établir à 1,7 semaine. En moyenne, les intérimaires sont en mission 2,6 mois dans l'année. 50 % des intérimaires ont été en mission moins de 1,5 mois dans l'année.

En 2012, le volume de travail temporaire s'est replié de 51 000 équivalent-emplois à temps plein (ETP) en moyenne annuelle, soit une diminution de 8,9 %, après des progressions de 17,8 % en 2010 et 9,3 % en 2011 (graphique 1). 16 millions de contrats ont été conclus en 2012, contre 16,8 millions en 2011, soit une baisse de 4,8 % (tableau 1). Le recours à l'intérim a sensiblement diminué et retrouve un niveau très proche de 2010 : en moyenne 3,0 % des salariés de l'ensemble des secteurs concurrentiels (y compris agriculture, hors Dom) étaient intérimaires, après 3,3 % en 2011. La durée des missions d'intérim a également diminué : 1,7 semaine en moyenne en 2012, contre 1,8 en 2011.

Un fort repli dans l'industrie

En 2012, l'industrie a employé 229 500 intérimaires en ETP, soit 44 % du volume total de travail temporaire (tableau 2). Ce dernier s'est fortement replié par rapport à 2011 : -31 500 postes en ETP (soit -12,1 %), après les progressions constatées en 2010 (+54 700 ETP, soit +31,4 %) et en 2011 (+31 900 ETP, soit +13,9 %).

Le volume de travail temporaire a diminué dans l'ensemble des secteurs industriels. La diminution est particulièrement marquée dans le secteur de la « fabrication de matériels de transport » (-15,8 %, soit -5 500 postes en ETP), dans la « fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques et la fabrication de machines » (-14,2 %, soit -5 600 postes) et dans la « fabrication d'autres produits industriels » (-14,1 %, soit -17 300 postes). Ces trois secteurs sont

ceux qui avaient enregistré la plus forte baisse en 2008 et 2009 et la plus forte augmentation au cours des années 2010 et 2011. En 2012, suite au repli, le volume de travail temporaire y retrouve un niveau proche de celui de 2010 (très inférieur à celui de 2007), sauf dans la « fabrication de matériels de transport » où il reste sensiblement supérieur.

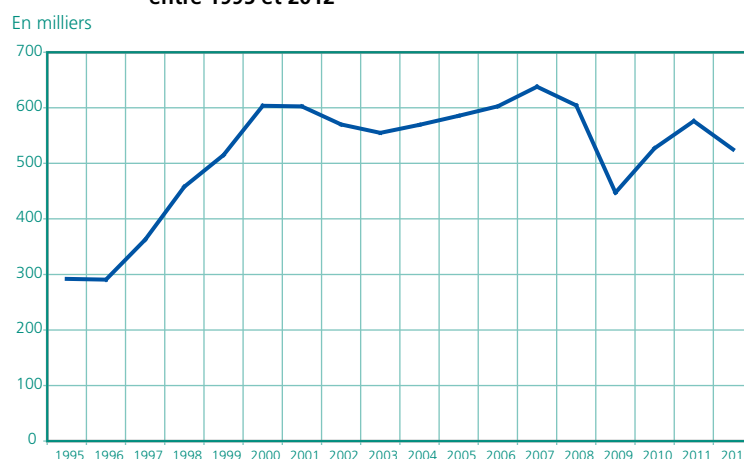
L'emploi intérimaire a diminué dans une moindre mesure dans la « fabrication de denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac » (-5,3 %, soit -2 400 postes) et dans les « industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution » (-3,7 %, soit -700 postes). Dans ces deux secteurs l'intérim avait chuté avec une amplitude inférieure à 20 % pendant la crise puis progressé notablement entre 2009 et 2011. En 2012, suite au repli, il s'établit à un niveau proche de celui de 2010 pour les « industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution » et de celui de 2009 pour la « fabrication de denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac. » L'emploi intérimaire a diminué également dans le secteur de la « cokéfaction et raffinage » (-4,3 %, soit -20 postes).

6 millions de contrats d'intérim ont été conclus en 2012 dans le secteur de l'industrie, contre 6,4 millions en 2011. La durée moyenne des missions a diminué : 2,0 semaines, après 2,1 en 2011 (tableau 4).

En 2012, la baisse de l'intérim dans l'industrie affecte toutes les catégories socioprofessionnelles à l'exception des cadres pour lesquels le nombre de postes en ETP stagne (+0,2 %). Le repli est particulièrement marqué pour les ouvriers non qualifiés (-15,6 %, soit -18 200 postes), les employés (-10,9 %, soit -1 600 postes) et les ouvriers qualifiés (-10,1 %, soit -10 900 postes). La baisse est moindre pour les professions intermédiaires (-4,8 %, soit -900 postes). Les ouvriers qualifiés et non qualifiés représentent respectivement 42 % et 43 % des emplois intérimaires industriels (tableau 3).

La part des intérimaires dans l'ensemble des emplois salariés industriels a fortement diminué en 2012 par rapport à 2011 : 6,8 % en moyenne en 2012, contre 7,6 % en 2011. Le taux de recours à l'intérim a diminué dans tous les secteurs à l'exception de celui de la « cokéfaction et raffinage » où il est stable. La diminution est particulièrement forte dans les secteurs de la « fabrication de matériels de transport » (7,5 % en 2012 contre 8,8 % en 2011), dans la « fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques et la fabrication de machines » (7,3 % en

Graphique 1 • Évolution du volume annuel de travail temporaire entre 1995 et 2012



Champ : France.

Tableau 1 • Le travail intérimaire de 2007 à 2012

Période	Volume de travail en équivalent-emplois à temps plein	Nombre de contrats conclus dans l'année	Taux de recours moyen annuel (hors Dom)	Durée moyenne des missions achevées
	(en milliers)	(en milliers)	(en %)	(en semaines)
2012.....	525,1	16 011	3,0	1,7
2011.....	576,1	16 826	3,3	1,8
	(en %)	(en %)	(en points)	(en jours)
2012/2011.....	-8,9	-4,8	-0,3	-0,2
2011/2010.....	9,3	7,3	0,2	0,3
2010/2009.....	17,8	16,0	0,5	-0,1
2009/2008.....	-26,0	-16,3	-0,8	-1,1
2008/2007.....	-5,3	-5,7	-0,2	0,0

Champ : France.

Lecture : entre 2011 et 2012, le volume de travail temporaire a diminué de 8,9 % et le nombre de contrats conclus de 4,8 % ; le taux de recours à l'intérim (hors Dom) a diminué de 0,3 point et la durée moyenne des missions de 0,2 jour.

2012 contre 8,3 % en 2011), et dans la « fabrication d'autres produits industriels » (6,8 % contre 7,7 %).

Une baisse contenue dans la construction

En 2012, on dénombre 111 800 intérimaires en ETP dans le secteur de la construction, soit 21 % du volume de travail temporaire. Pour la sixième année consécutive, l'emploi intérimaire dans ce secteur évolue dans le même sens que dans l'industrie, avec une amplitude moins forte. L'emploi intérimaire dans la construction diminue en 2012 de 5,0 % (-5 900 postes), après une progression en 2011 de 9,1 % (+9 800 postes).

Le taux de recours à l'intérim, plus élevé dans la construction que dans les autres secteurs, diminue en 2012 : 7,6 % des salariés du secteur sont intérimaires, contre 7,9 % en 2011. Comme en 2011, 2,3 millions de contrats ont été conclus au cours de l'année ; la durée moyenne des missions se maintient à 2,6 semaines.

En 2012, la baisse de l'intérim dans la construction affecte toutes les catégories socioprofessionnelles, même si elle est limitée pour les professions intermédiaires (-1,0 %, soit -40 postes). La baisse est moindre pour les ouvriers qualifiés (-4,6 %, soit



Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Sources : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim ; Insee, estimations trimestrielles de l'emploi salarié.

Tableau 2 • Travail intérimaire par secteur d'activité en 2011 et 2012

	Volume de travail en équivalent-emplois à temps plein (en milliers)		Nombre de contrats conclus dans l'année (en milliers)		Taux de recours moyen annuel (hors Dom) (1) (en %)	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012
	AZ : Agriculture	2,5	2,5	90,3	89,6	1,2
C1 : Fabrication denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac	44,3	42,0	1 968,7	1 962,8	7,5	7,3
C2 : Cokéfaction et raffinage	0,4	0,4	5,8	5,2	3,6	3,6
C3 : Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines.....	39,2	33,6	552,0	485,9	8,3	7,3
CI : Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques.....	8,9	7,5	109,5	94,4	6,2	5,4
CJ : Fabrication d'équipements électriques.....	12,3	10,2	177,1	158,3	9,7	8,3
CK : Fabrication de machines et équipements n.c.a.....	18,1	15,9	265,4	233,1	8,9	7,9
C4 : Fabrication de matériels de transport	34,7	29,2	369,9	306,2	8,8	7,5
C5 : Fabrication d'autres produits industriels	122,5	105,2	2 924,6	2 616,9	7,7	6,8
CB : Fabrication textiles, industries habillement, cuir et chaussure.....	4,8	4,4	110,7	103,5	4,3	4,0
CC : Travail du bois, industries du papier et imprimerie.....	13,2	11,8	448,9	426,6	6,1	5,7
CE : Industrie chimique.....	11,6	10,3	291,4	266,7	7,7	6,9
CF : Industrie pharmaceutique.....	6,1	6,0	102,4	100,5	7,1	7,0
CG : Fabrication de produits en caoutchouc et plastique et autres produits minéraux non métalliques.....	31,4	25,1	853,7	726,4	10,0	8,2
CH : Métallurgie et fabrication de produits métalliques sauf machines et équipements.....	35,8	30,1	709,2	618,5	8,7	7,4
CM : Autres industries manufacturières; réparation et installation de machines et d'équipements.....	19,7	17,6	408,3	374,8	6,7	6,1
DE : Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	19,9	19,1	627,2	633,5	5,1	4,8
BZ : Industries extractives	1,6	1,6	31,1	29,4	6,2	6,1
DZ : Production et distribution électricité, gaz, vapeur et air conditionné...	5,1	5,1	27,1	25,0	3,0	2,9
EZ : Production et distribution eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	13,1	12,5	568,9	579,1	6,8	6,4
FZ : Construction	117,6	111,8	2 327,4	2 266,9	7,9	7,6
GZ : Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	51,4	48,3	1 933,0	1 851,9	1,7	1,6
45 : Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles.....	3,9	3,3	90,0	78,7	1,0	0,9
46 : Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles.....	29,4	28,1	861,0	855,9	3,0	2,9
47 : Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles.....	18,2	16,9	982,0	917,4	1,1	1,0
HZ : Transports et entreposage.....	54,7	51,6	2 186,5	2 164,7	4,0	3,7
IZ : Hébergement et restauration.....	8,5	8,4	765,1	771,2	0,9	0,8
JZ : Information et communication	7,0	6,1	143,0	128,4	1,0	0,9
JA : Édition, audiovisuel et diffusion.....	1,2	1,0	36,1	33,4	0,5	0,5
JB : Télécommunications	1,6	1,2	16,9	15,0	1,1	0,8
JC : Activités informatiques et services d'information	4,3	3,9	89,9	80,1	1,3	1,1
KZ : Activités financières et d'assurance.....	10,1	8,4	159,3	141,3	1,2	1,0
LZ : Activités immobilières.....	2,7	2,3	74,7	60,9	1,1	1,0
MN: Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien.....	41,8	39,1	1 443,3	1 377,2	1,8	1,7
MA : Activités juridiques, comptables, gestion, architecture, ingénierie, contrôle et analyses techniques.....	14,4	13,6	413,4	387,7	1,6	1,5
MB : Recherche-développement scientifique.....	1,5	1,4	15,1	15,5	0,9	0,9
MC : Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques.....	2,9	2,6	96,8	88,2	1,4	1,3
NZ : Activités de services administratifs et de soutien	23,0	21,4	918,1	885,7	2,2	2,0
OQ :Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale.....	13,0	11,7	979,9	878,3	0,6	0,6
OZ : Administration publique.....	1,5	1,3	39,2	31,7	0,7	0,6
PZ : Enseignement	2,0	2,1	83,5	81,0	0,7	0,8
QA : Activités pour la santé humaine.....	5,5	4,6	494,7	415,1	1,0	0,9
QB : Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement.....	3,9	3,7	362,6	350,5	0,4	0,4
RU : Autres activités de services	5,9	5,2	274,9	270,0	0,4	0,4
RZ : Arts, spectacles et activités récréatives.....	1,4	1,4	139,3	148,2	0,5	0,4
STU : Autres activités de services (y c. particuliers employeurs et activités extra-territoriales).....	4,5	3,8	135,6	121,8	0,4	0,4
Agriculture	2,5	2,5	90,3	89,6	1,2	1,2
Industrie.....	261,0	229,5	6 448,2	6 010,5	7,6	6,8
Construction	117,6	111,8	2 327,4	2 266,9	7,9	7,6
Tertiaire.....	195,0	181,4	7 959,7	7 643,7	1,5	1,4
Ensemble des secteurs.....	576,1	525,1	16 825,6	16 010,8	3,3	3,0

Sources : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim ; Insee, estimations trimestrielles de l'emploi salarié.

(1) Les taux de recours moyens annuels peuvent être légèrement différents de ceux de la publication relative à 2011 du fait de la révision des séries d'emploi intérimaire et d'emploi salarié.

Champ : France.

Tableau 3 • Volume de travail intérimaire et taux de recours par qualification et grand secteur d'activité en 2011 et 2012

Qualification (part du volume de travail temporaire total en 2012, en %)	Secteur d'activité	Équivalent-emplois à temps plein			Taux de recours moyen annuel (hors Dom)	
		Niveau		Évolution	(en %)	
		(en milliers)		(en %)		
		2011	2012	2012/2011	2011	2012
Cadres (1,9)	Ensemble (1)	10,2	9,8	-3,6	0,3	0,3
	Industrie.....	4,4	4,4	0,2	0,7	0,7
	Construction.....	0,6	0,5	-6,4	0,5	0,5
	Tertiaire.....	5,2	4,9	-6,5	0,2	0,2
Professions intermédiaires (8,3)	Ensemble (1)	46,7	43,7	-6,5	1,1	1,0
	Industrie.....	17,8	16,9	-4,8	1,8	1,8
	Construction.....	4,2	4,1	-1,0	1,6	1,6
	Tertiaire.....	24,6	22,5	-8,6	0,8	0,7
Employés (12,2)	Ensemble (1)	70,3	64,0	-9,0	1,3	1,2
	Industrie.....	14,3	12,7	-10,9	5,0	4,8
	Construction.....	3,4	3,2	-5,0	3,3	3,1
	Tertiaire.....	52,4	47,9	-8,7	1,1	1,0
Ouvriers qualifiés (42,2)	Ensemble (1)	238,7	221,6	-7,2	7,1	6,7
	Industrie.....	108,4	97,5	-10,1	9,4	8,6
	Construction.....	74,8	71,4	-4,6	10,1	10,0
	Tertiaire.....	54,9	52,2	-5,0	3,8	3,6
Ouvriers non qualifiés (35,4)	Ensemble (1)	210,1	185,9	-11,5	12,0	10,9
	Industrie.....	116,2	98,0	-15,6	19,7	17,6
	Construction.....	34,6	32,5	-6,2	13,1	13,0
	Tertiaire.....	57,8	53,9	-6,8	8,0	7,6

(1) Y compris le secteur de l'agriculture.

Lecture : entre 2011 et 2012, le volume de travail temporaire réalisé par des ouvriers non qualifiés a diminué de 11,5 % ; en 2012, 10,9 % de l'ensemble des ouvriers non qualifiés des secteurs concurrentiels (y compris agriculture) de France métropolitaine sont des intérimaires.

Champ : France.

Sources : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim ; Insee, estimations trimestrielles de l'emploi salarié, enquête Emploi en continu.

-3 500 postes) que pour les ouvriers non qualifiés (-6,2 %, soit -2 200 postes). Les ouvriers forment la quasi-totalité des intérimaires du secteur (93 % du volume de travail temporaire en 2012).

Un repli sensible dans le tertiaire

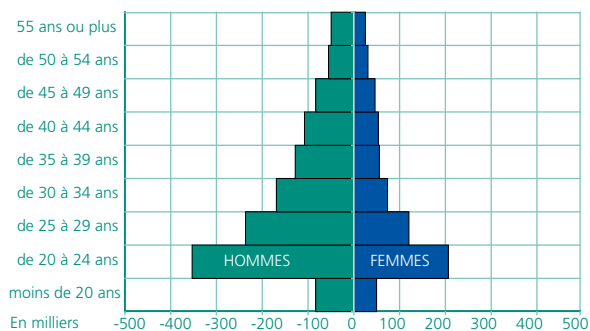
En 2012, le secteur tertiaire emploie en moyenne 181 400 intérimaires en ETP, ce qui représente 35 % du volume total de travail temporaire. Celui-ci diminue sensiblement par rapport à 2011: -13 700 postes en ETP (soit -7,0 %), après une progression l'année précédente de 7 300 postes en ETP (soit +3,9 %).

Le volume de travail temporaire a diminué dans l'ensemble des secteurs tertiaires. La diminution est

particulièrement marquée dans le secteur des « activités financières et d'assurance » (-16,4 %, soit -1 700 postes), dans les « activités immobilières » (-12,7 %, soit -300 postes), dans « l'information et la communication » (-12,4 %, soit -900 postes), dans les « autres activités de services » (-11,3 %, soit -700 postes) et dans « l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale » (-9,5 %, soit -1 200 postes).

L'emploi intérimaire a diminué dans une moindre mesure dans les « activités scientifiques et techniques » (-6,4 %, soit -2 700 postes), dans le « commerce » (-6,0 %, soit -3 100 postes) et dans les « transports et entreposage » (-5,7 %, soit -3 100 postes). Il est quasiment stable dans « l'hébergement et la restauration » (-0,4 %, soit -30 postes).

Graphique 2a • Pyramide des âges des intérimaires en 2012

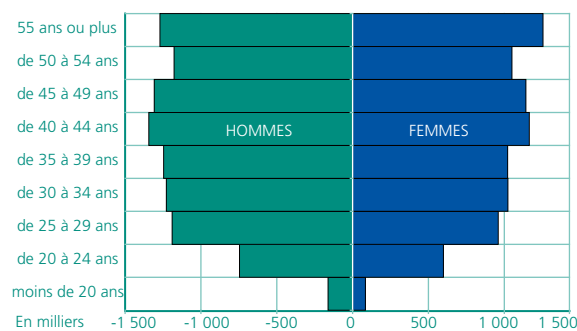


Lecture : en 2012, parmi les hommes de 20 à 24 ans, 353 000 individus ont travaillé en tant qu'intérimaire.

Champ : France.

Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Graphique 2b • Pyramide des âges des salariés des secteurs concurrentiels (y compris agriculture) en 2012



Lecture : en 2012, parmi les hommes de 20 à 24 ans, 746 000 individus ont travaillé en tant que salariés des secteurs concurrentiels (y compris agriculture).

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Emploi en continu.

Tableau 4 • Durée des missions achevées par grand secteur d'activité en 2011 et 2012

En %

	Agriculture		Industrie		Construction		Tertiaire		Ensemble	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
1 jour	36,0	32,8	17,5	18,8	7,6	7,6	38,9	38,7	26,5	26,8
2 jours	8,0	8,9	7,7	8,1	4,5	4,6	10,4	10,5	8,6	8,8
3 jours	5,7	6,4	5,8	6,1	4,2	4,5	5,8	6,1	5,6	5,9
4 jours	5,0	5,2	6,5	6,4	4,6	4,3	4,8	4,8	5,4	5,3
Moins d'une semaine.....	54,6	53,3	37,4	39,3	21,0	21,1	60,0	60,1	46,0	46,8
Une semaine.....	14,8	15,4	20,7	20,9	12,9	13,7	14,0	14,8	16,4	16,9
Plus d'une semaine à moins de 2 semaines.....	7,1	7,0	7,7	7,3	11,4	11,1	5,7	5,4	7,2	6,9
2 semaines.....	8,7	9,8	14,8	14,8	19,0	19,6	8,9	9,0	12,5	12,7
Plus de deux semaines.....	14,8	14,5	19,4	17,7	35,7	34,6	11,5	10,6	17,8	16,7
Plus de 2 semaines à moins de 4 semaines.....	6,5	6,2	7,4	6,8	15,0	14,5	4,9	4,5	7,3	6,8
4 semaines.....	1,8	1,8	2,8	2,5	5,7	5,5	1,4	1,3	2,5	2,3
Plus de 4 semaines à moins de 9 semaines.....	4,6	4,5	5,8	5,2	11,4	11,1	3,4	3,1	5,4	5,0
9 semaines à moins de 15 semaines.....	1,3	1,4	1,9	1,7	2,8	2,7	1,1	1,0	1,6	1,5
15 semaines ou plus.....	0,6	0,7	1,5	1,5	0,8	0,8	0,7	0,6	1,0	1,0
Total.....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Durée moyenne (en semaines).....	1,4	1,5	2,1	2,0	2,6	2,6	1,3	1,2	1,8	1,7

Lecture : en 2012, 32,8 % des missions effectuées dans l'agriculture ont duré une journée.

Champ : France.

Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Tableau 5 • Volume de travail temporaire par sexe et tranche d'âge en 2011 et 2012

	Équivalent-emplois à temps plein			Intérimaires (personnes physiques)	Taux de recours moyen annuel (hors Dom)		
	Niveau (en milliers)		Évolution (en %)	Part (en %)	Part (en %)		
	2011	2012	2012/2011	2012	2012	2012	
Hommes.....	417,7	382,4	-8,4	73	66	4,4	4,0
Femmes.....	158,4	142,7	-9,9	27	34	1,9	1,7
Moins de 20 ans.....	18,6	15,4	-17,1	3	7	6,5	6,1
De 20 à 24 ans.....	136,5	119,5	-12,5	23	29	9,9	9,0
De 25 à 29 ans.....	115,4	104,3	-9,6	20	18	5,3	4,9
De 30 à 34 ans.....	82,7	77,2	-6,6	15	13	3,7	3,5
De 35 à 49 ans.....	169,3	156,9	-7,3	30	25	2,4	2,2
50 ans ou plus.....	53,5	51,7	-3,4	10	8	1,2	1,1
Ensemble.....	576,1	525,1	-8,9	100	100	3,3	3,0

Lecture : le volume de travail intérimaire des hommes était de 382 400 équivalent-emplois à temps plein en 2012 et de 417 700 en 2011 : il a diminué de 8,4 % ; en 2012, 66 % des intérimaires sont des hommes, lesquels représentent 73 % du volume de travail intérimaire ; par ailleurs, en 2012, 4,0 % des hommes salariés des secteurs concurrentiels (y compris agriculture) de France métropolitaine sont des intérimaires.

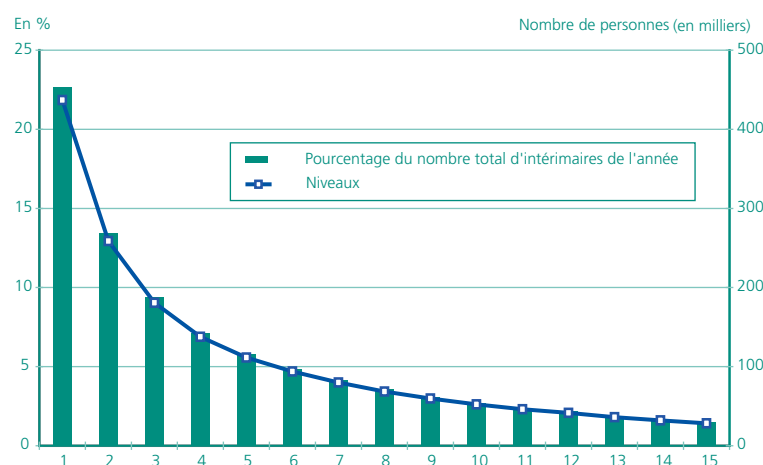
Champ : France.

Sources : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim ; Insee, estimations trimestrielles de l'emploi salarié, enquête Emploi en continu.

7,6 millions de contrats d'intérim ont été conclus en 2012 dans le secteur tertiaire, contre 8,0 millions en 2011. La durée moyenne des missions, plus faible dans le secteur tertiaire que dans les autres secteurs, a diminué : 1,2 semaine, après 1,3 en 2011.

En 2012, la baisse de l'intérim dans le secteur tertiaire affecte toutes les catégories socioprofessionnelles. Le repli est sensible pour les employés (-8,7 %, soit -4 600 postes) et les professions intermédiaires (-8,6 %, soit -2 100 postes). Il est un peu moindre pour les ouvriers non qualifiés (-6,8 %, soit -3 900 postes), les cadres (-6,5 %, soit -300 postes) et les ouvriers qualifiés (-5,0 %, soit -2 700 postes). Les employés, ouvriers qualifiés et ouvriers non qualifiés représentent respectivement 26 %, 29 % et 30 % des emplois intérimaires du secteur.

Graphique 3 • Répartition des intérimaires selon le nombre de missions effectuées en 2012



Lecture : 23 % des intérimaires, correspondant à 437 000 personnes, ont réalisé une seule mission en 2012.

Champ : France.

Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Le recours à l'intérim des entreprises du secteur tertiaire a légèrement diminué : la part des intérimaires dans l'ensemble des emplois salariés de ce secteur s'établit à 1,4 % en 2012, contre 1,5 % en 2011. Le taux de recours à l'intérim a diminué

dans tous les secteurs du tertiaire à l'exception de ceux de « l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale » et des « autres activités de services » où il s'est stabilisé.

Une légère réduction de la durée moyenne des missions

La durée moyenne des missions s'est réduite de moins d'une demi-journée en 2012, après avoir progressé de près d'une demi-journée en 2011 : elle s'établit à 1,7 semaine, contre 1,8 auparavant. Elle est inférieure d'une journée à son niveau de 2007 (1,9 semaine en moyenne). Les missions courtes sont structurellement prédominantes : 83,3 % des missions achevées en 2012 ont duré au plus deux semaines (tableau 4). La part des missions d'une durée de plus de deux semaines diminue légèrement (16,7 % en 2012, contre 17,8 % en 2011), au profit des missions d'une durée d'une à deux semaines (36,5 % en 2012, contre 36,1 % en 2011) et des missions d'une durée inférieure à une semaine (46,8 % en 2012, contre 46,0 % en 2011).

Les missions sont plus longues dans le secteur de la construction (2,6 semaines en moyenne en 2012) que dans l'industrie (2,0 semaines) et le secteur tertiaire (1,2 semaine). En 2012, 54,1 % des missions de la construction ont duré au moins deux semaines, contre 19,6 % des missions du secteur tertiaire.

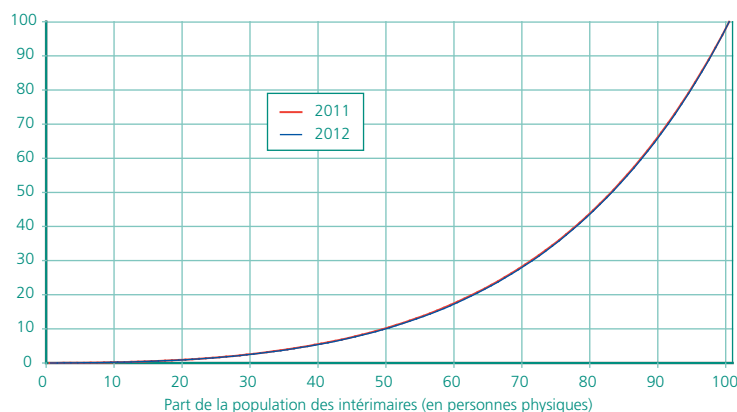
Les ouvriers non qualifiés et les employés, plus affectés par le recul de l'intérim

Les ouvriers non qualifiés (35,4 % du volume de travail temporaire) et les employés (12,2 % du volume) subissent davantage le repli de l'intérim en 2012 que les autres catégories socioprofessionnelles, avec des baisses respectives de 11,5 % (-24 100 postes en ETP) et 9,0 % (-6 400 postes). Les ouvriers qualifiés (42,2 % du volume de travail temporaire), les professions intermédiaires (8,3 % du volume) et les cadres (1,9 % du volume) connaissent une diminution de moindre ampleur, respectivement de -7,2 % (-17 100 postes), -6,5 % (-3 000 postes) et -3,6 % (-400 postes). Alors que la part des employés au sein de l'emploi intérimaire est stable, celle des ouvriers non qualifiés diminue au bénéfice des ouvriers qualifiés, des professions intermédiaires et des cadres.

Dans toutes les catégories socioprofessionnelles, le volume de travail temporaire a diminué en 2008 et 2009 (sauf parmi les employés où il a augmenté en 2008), puis progressé en 2010 et 2011, et enfin diminué en 2012. Alors qu'en 2012 le volume de

Graphique 4 • Répartition du volume de travail temporaire dans la population des intérimaires

Part du volume de travail temporaire en équivalent-emplois à temps plein (en %)



Lecture : en 2012, 50 % des intérimaires (en abscisse) ont réalisé 10 % du volume de travail temporaire (en ordonnée).

Champ : France.

Tableau 6 • Temps de travail des intérimaires en 2012

	Durée cumulée des missions				Moyenne
	Premier quartile	Médiane	Troisième quartile	Neuvième décile	
Hommes	0,6	1,8	4,6	7,3	2,8
Femmes	0,2	1,0	2,9	5,7	2,0
Ensemble....	0,4	1,5	4,0	6,9	2,6

Lecture : en 2012, la durée cumulée des missions a été inférieure à 0,4 mois pour 25 % des intérimaires, 1,5 mois pour 50 % des intérimaires, 4,0 mois pour 75 % des intérimaires et 6,9 mois pour 90 % d'entre eux ; en moyenne, les intérimaires ont été en mission 2,6 mois.

Champ : France.

Tableau 7 • Part de marché des principales entreprises de travail temporaire en 2012

	Nombre d'agences	Équivalent-emplois à temps plein (en milliers)	Nombre de contrats conclus (en milliers)
Les trois principales entreprises de travail temporaire*	3 028	290,4	8 815
Part en %	37	55	55
Autres entreprises de travail temporaire	5 101	234,6	7 196
Part en %	63	45	45
Ensemble.....	8 129	525,1	16 011

* Il s'agit ici de toutes les entreprises des groupes Adecco (y. c. Adia), Manpower et Randstad-Vediorbis (y. c. Select).

Champ : France.

travail temporaire des cadres et professions intermédiaires est à un niveau assez proche de celui de 2007 (53 500 postes en 2012, contre 56 300 postes en 2007), il est bien en deçà pour les ouvriers qualifiés (221 600 postes en 2012, contre 256 700 postes en 2007), les employés (64 000 postes en 2012, contre 76 300 postes en 2007) et surtout les ouvriers non qualifiés (185 900 postes en 2012 contre 248 600 postes).

La part des intérimaires dans les effectifs salariés est la plus élevée pour les ouvriers : 10,9 % pour les ouvriers non qualifiés en 2012 (17,6 % dans l'industrie et 13,0 % dans la construction) ; 6,7 % pour les ouvriers qualifiés (8,6 % dans l'industrie et 10,0 % dans la construction). Elle est nettement inférieure pour les autres catégories socioprofessionnelles (1,2 % pour les employés, 1,0 % pour les professions intermédiaires, 0,3 % pour les cadres).

Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim ; calculs à partir de l'enquête Lifi de l'Insee.

REPLI DE L'INTÉRIM DANS TOUTES LES RÉGIONS

En 2012, le travail temporaire a diminué dans toutes les régions de France à l'exception de la Corse et des régions d'outre-mer, à la fois en nombre de contrats conclus comme en équivalent-emplois à temps plein.

Activité intérimaire selon la région de l'établissement de travail temporaire en 2011 et 2012

	Volume de travail en équivalent-emplois à temps plein			Contrats conclus		
	2011	2012	Évolution 2012/2011	2011	2012	Évolution 2012/2011
	(en milliers)		(en %)	(en milliers)		(en %)
Alsace	21,3	18,5	-13,4	494,9	466,2	-5,8
Aquitaine	26,1	25,1	-4,1	790,1	762,7	-3,5
Auvergne	9,5	8,2	-13,2	284,7	260,9	-8,4
Basse-Normandie	14,2	12,6	-11,2	474,4	446,7	-5,8
Bourgogne	15,2	14,2	-6,6	448,7	424,1	-5,5
Bretagne	31,3	28,8	-8,0	961,6	949,5	-1,3
Centre	28,6	26,2	-8,5	796,6	768,7	-3,5
Champagne-Ardenne	12,6	11,0	-12,6	357,2	331,2	-7,3
Corse	0,1	0,2	28,0	4,7	5,6	20,2
Franche-Comté	14,4	12,0	-16,8	325,4	296,0	-9,0
Haute-Normandie	21,9	19,6	-10,3	657,2	615,3	-6,4
Île-de-France	91,9	85,4	-7,1	3 035,7	2 922,7	-3,7
Languedoc-Roussillon	15,8	13,9	-11,7	473,1	450,4	-4,8
Limousin	5,3	4,9	-7,2	162,8	158,7	-2,5
Lorraine	20,2	17,9	-11,6	578,3	529,2	-8,5
Midi-Pyrénées	24,7	22,8	-7,6	626,0	593,2	-5,2
Nord-Pas-de-Calais	38,4	34,7	-9,5	1 247,8	1 195,8	-4,2
Pays de la Loire	42,7	38,8	-9,1	1 183,5	1 127,9	-4,7
Picardie	19,7	17,5	-10,9	593,9	550,0	-7,4
Poitou-Charentes	14,8	14,1	-5,0	442,7	423,9	-4,3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	33,9	32,0	-5,5	972,4	933,6	-4,0
Rhône-Alpes	69,1	62,1	-10,1	1 785,0	1 669,2	-6,5
France métropolitaine	571,8	520,6	-9,0	16 696,5	15 881,3	-4,9
Dom-Com	4,3	4,5	4,7	129,0	129,4	0,3
France	576,1	525,1	-8,9	16 825,6	16 010,8	-4,8

Champ : France.

Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Une diminution marquée pour les intérimaires de moins de 30 ans

Les intérimaires de moins de 30 ans sont plus affectés par la baisse de l'intérim en 2012 que les intérimaires âgés de 30 ans ou plus (respectivement -31 300 postes en ETP, soit -11,6 %, contre -19 700 postes, soit -6,5 %). La part de ceux de moins de 30 ans se réduit ainsi en 2012 : 45,6 % contre 47,0 % en 2011 (tableau 5).

Entre 2007 et 2012, le volume de travail temporaire des moins de 30 ans a toujours évolué dans le même sens que le volume de travail temporaire des 30 ans ou plus, mais avec une amplitude moins forte lors des périodes de hausse et une amplitude plus forte lors des périodes de baisse. Alors qu'entre 2007 et 2012, le volume de travail temporaire des moins de 30 ans a diminué au total de 27,2 % (239 200 ETP en 2012 contre 328 800 en 2007), celui des personnes âgées de 30 ans ou plus a diminué de 7,5 % (285 800 ETP en 2012 contre 309 100 en 2007).

Le taux de recours à l'intérim est plus élevé pour les moins de 30 ans que pour les 30 ans ou plus. Par rapport à 2011, il diminue plus pour les moins de 30 ans (-0,6 point) que pour les 30 ans ou plus (-0,2 point). En 2012, le taux de recours à l'intérim est inférieur à son niveau moyen d'avant-crise pour les moins de 30 ans (6,5 % en 2012, contre 7,6 % en

moyenne de 2003 à 2007) tandis qu'il s'établit à son niveau moyen d'avant-crise pour les 30 ans ou plus (2,1 % en moyenne de 2003 à 2007).

Les intérimaires sont plus jeunes que les salariés : 54 % des intérimaires (personnes physiques) ont moins de 30 ans, contre 21 % des salariés des secteurs concurrentiels y compris agriculture (graphiques 2). À l'exception des moins de 20 ans, la part des intérimaires au sein des salariés décroît avec l'âge (9,0 % pour les 20 à 24 ans, contre 1,1 % pour les 50 ans ou plus en 2012).

Les femmes, légèrement plus affectées par la baisse de l'intérim

Les femmes (27 % du volume de travail temporaire) sont légèrement plus affectées que les hommes par la diminution de l'intérim en 2012, avec des baisses respectives de 9,9 % (-15 800 postes en ETP) et 8,4 % (-35 300 postes).

En 2012, 66 % des intérimaires sont des hommes (personnes physiques). Le taux de recours à l'intérim est plus élevé pour les hommes que pour les femmes et par rapport à 2011, il diminue plus pour les hommes (-0,4 point) que pour les femmes (-0,2 point). Les taux de recours à l'intérim sont inférieurs en 2012 à leurs niveaux moyens d'avant-crise : 4,0 %

DARES ANALYSES et DARES INDICATEURS sont édités par le ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social. Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares), 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris cedex 15. www.travail-emploi.gouv.fr (Rubrique Études, Recherches, Statistiques de la Dares) Directeur de la publication : Antoine Magnier. Téléphone Publications : 01.44.38.22. (60 ou 61) / Réponse à la demande : dares.communication@travail.gouv.fr Rédactrice en chef : Marie Ruault. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton - Maquettistes : Guy Barbut, Thierry Duret, Bruno Pezzali. Conception graphique et impression : Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 2109 - 4128.

contre 4,3 % en moyenne de 2003 à 2007 pour les hommes et 1,7 % contre 2,1 % en moyenne de 2003 à 2007 pour les femmes.

Un repli sensible de la population intérimaire

En 2012, 1,9 million de personnes ont effectué au moins une mission d'intérim, contre 2,1 millions en 2011 (soit une diminution de 6 %) et 1,9 million en 2010. 55 % d'entre elles ont réalisé au moins 4 missions dans l'année et 23 % n'en ont effectué qu'une seule (contre respectivement 54 % et 22 % en 2011) (graphique 3).

La répartition du volume de travail temporaire est légèrement plus concentrée qu'en 2011 : 50 % des intérimaires ont effectué 10 % du volume en 2012, contre 11 % du volume en 2011 (graphique 4).

En 2012, comme en 2011, les intérimaires ont été en mission 2,6 mois en moyenne dans l'année (tableau 6). 50 % des intérimaires ont travaillé moins de 1,5 mois, tandis que pour 10 %, cette durée a dépassé 6,9 mois.

Une diminution de la part des missions des trois principales agences d'intérim

En 2012, 55 % des missions d'intérim ont été conclues dans l'une des trois principales agences d'intérim : Adecco (y compris Adia), Manpower ou Randstad-Vediorbis (y compris Select) (tableau 7). À eux trois, ces groupes ont géré 55 % du volume de travail temporaire (soit 290 400 ETP) en 2012, contre 58 % en 2011 (soit 331 800 ETP).

Jean FINOT (Dares)

Encadré 2

SOURCES ET DEFINITIONS

Les sources

Relevés mensuels des agences d'intérim

Les statistiques relatives à l'intérim au cours d'une année donnée sont fondées sur les relevés mensuels de missions adressés à Pôle emploi par les établissements de travail temporaire. Ces relevés permettent de disposer d'information sur l'agence d'intérim, le lieu et la durée des missions, le secteur de l'entreprise utilisatrice, la catégorie socioprofessionnelle des intérimaires ainsi que leur âge et leur sexe. Les séries des principaux indicateurs mensuels, trimestriels et annuels élaborés par la Dares à partir de ces données figurent sur le site du ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social (<http://travail-emploi.gouv.fr>).

Estimations trimestrielles d'emploi salarié

Les estimations trimestrielles d'emploi salarié de l'Insee sont utilisées pour le calcul des effectifs d'emploi salarié dans les taux de recours à l'intérim. Les effectifs d'emploi salarié annuels sont obtenus à partir de moyennes mobiles d'ordre quatre(*) des estimations trimestrielles. Le secteur de l'agriculture fait l'objet d'une évaluation particulière.

Enquête Emploi en continu

L'enquête Emploi en continu de l'Insee est utilisée pour déterminer la ventilation par qualification, âge et sexe de l'emploi salarié et calculer par la suite les taux de recours à l'intérim. Elle est aussi utilisée pour établir la pyramide des âges des salariés des secteurs concurrentiels (y compris agriculture).

Quelques définitions

Équivalent-emplois à temps plein (ETP) sur l'année : rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires au nombre total de semaines ouvrées d'une année. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines. Cette convention de calcul conduit à sous-estimer légèrement l'ETP, dans la mesure où une partie des missions ne comptabilise pas les périodes de congés.

Remarque : on pourra parler de « volume de travail temporaire » pour désigner l'ETP.

Contrats conclus au cours de l'année : missions dont la date de début appartient à l'année.

Taux de recours : rapport du nombre d'intérimaires à l'effectif d'emploi salarié. Les taux de recours sectoriels moyens annuels sont calculés à partir de moyennes mobiles d'ordre quatre (*) des taux de recours à l'intérim sectoriels trimestriels. Les taux de recours par qualification, âge et sexe sont calculés à partir des ventilations par qualification, âge et sexe (issues de l'enquête Emploi en continu) des effectifs d'emploi salarié moyens annuels (issus des estimations trimestrielles d'emploi salarié de l'Insee).

Pour le calcul des taux de recours, le nombre de personnes intérimaires à la fin du trimestre est calculé par la Dares à partir du nombre d'intérimaires du dernier recensement exhaustif de la population, effectué par l'Insee, que l'on fait évoluer comme la moyenne du nombre de contrats en cours pendant les cinq derniers jours ouvrés du trimestre.

Durée moyenne des missions sur l'année : elle est calculée sur les missions achevées dans l'année, quelle que soit l'année de début des missions.

Durée cumulée des missions sur l'année

Pour chaque intérimaire, un cumul de la durée des missions, évalué en semaines, est calculé sur l'année. On convertit cette durée en mois, en considérant qu'un mois comporte 4,33 semaines.

(*) Moyenne mobile d'ordre quatre : $xa = yt4(a-1)/8 + yt1(a)/4 + yt2(a)/4 + yt3(a)/4 + yt4(a)/8$.

xa représente la valeur de l'année «a» et yt1, yt2, yt3 et yt4 les valeurs à la fin de chaque trimestre.